

Surveillance sanitaire en Rhône-Alpes

Point de situation n° 2011/06 du 18 mars 2011

Numéro spécial « Epidémie de rougeole »

[Page 2](#) | [Courbe épidémique des cas de rougeole signalés à l'ARS](#) |

[Page 3](#) | [Répartition des cas de rougeole par département](#) |

[Page 4](#) | [Répartition des cas de rougeole par canton](#) |

[Page 5](#) | [Répartition des cas de rougeole par classe d'âge](#) |

[Page 6](#) | [Statut vaccinal des cas de rougeole](#) | [Conclusion](#) |

| Situation en Rhône-Alpes |

Une épidémie de rougeole sévit en France depuis début 2008 ; la région Rhône-Alpes fait partie des régions les plus touchées.

En 2010, 953 fiches de déclaration obligatoire ont été reçues à l'Institut de Veille Sanitaire pour la région Rhône-Alpes, contre 126 en 2008 et 175 en 2009.

La circulation du virus de la rougeole s'est intensifiée dès le mois d'avril 2010 et une vague épidémique touche la totalité des départements rhônalpins depuis le mois d'octobre, avec une recrudescence importante en janvier et février 2011.

Une description de cette vague épidémique est présentée dans ce point épidémiologique à partir des signalements de rougeole reçus par l'ARS Rhône-Alpes. Il s'agit de données provisoires arrêtées à la date du 7 mars 2011 qui ne reflètent que partiellement la situation réelle, du fait de la sous-déclaration des cas. Elles concernent la période du 1^{er} octobre 2010 au 27 février 2011.

| Soyons vigilants ... |

La rougeole n'est pas une maladie bénigne. Durant la période décrite, 5 cas graves dont un décès sont survenus en région Rhône-Alpes.

La vaccination est le seul moyen de stopper la diffusion actuelle du virus.

L'épidémie de rougeole doit conduire à renforcer les activités de vaccination des jeunes enfants conformément au calendrier vaccinal (http://www.invs.sante.fr/beh/2010/14_15/beh_14_15.pdf) et mettre en place le rattrapage vaccinal des personnes nées depuis 1980, conformément à l'avis du Haut Conseil de Santé Publique du 11 février 2011 (http://www.hcsp.fr/docspdf/avisrapports/hcspa20110211_rougeoleadultes.pdf).

La mise en œuvre des mesures de prophylaxie post-exposition par le clinicien qui prend en charge le malade est essentielle : vaccination si le contact avec un malade a eu lieu depuis moins de 72 heures ou administration d'immunoglobulines polyvalentes dans les situations où la vaccination n'est pas possible chez des personnes à risque de rougeole grave.

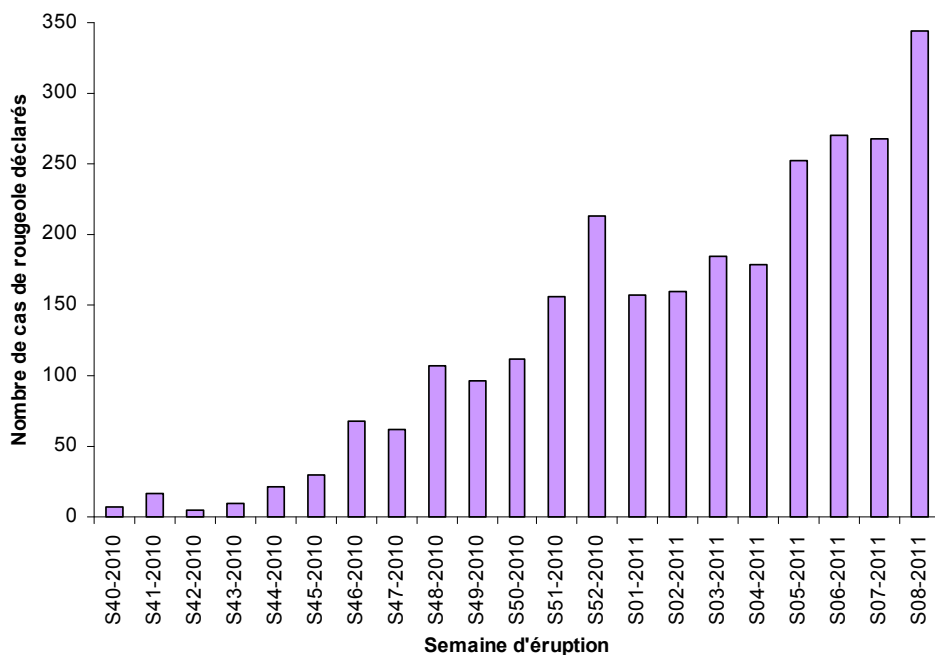
| Sources de données |

- les signalements de rougeole saisis sur l'outil de partage des signaux sanitaires au sein de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes dénommé « **Orages** » (Outil de Recueil, d'Analyse et de Gestion des Evénements Sanitaires) ;
- les données épidémiologiques sur la rougeole de l'Institut de Veille Sanitaire : <http://www.invs.sante.fr/display/?doc=surveillance/rougeole/index.htm>

Remerciements à la Cellule Régionale de Veille et Gestion Sanitaire (CRVGS) présente au sein des délégations territoriales et du siège de l'ARS, à la Direction de la stratégie et des projets (service Etudes, statistique, observation) de l'ARS pour la réalisation des cartes et pour l'analyse des données de l'assurance maladie présentées dans ce document et à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

| Courbe épidémique des cas de rougeole signalés à l'ARS (source : Orages) |

Nombre de cas de rougeole déclarés par semaine d'éruption en Rhône-Alpes entre le 1^{er} octobre 2010 et 27 février 2011 (données provisoires du 07/03/2011)



Durant cette période, 2 720 cas de rougeole ont été signalés à l'ARS, dont 2 000 cas survenus durant les deux premiers mois de l'année 2011.

On note une augmentation du nombre hebdomadaire de cas à partir de début décembre 2010 (semaine 48), avec une recrudescence plus marquée dès le début du mois de février 2011 (semaine 5). Cette tendance régionale est également observée au niveau national.

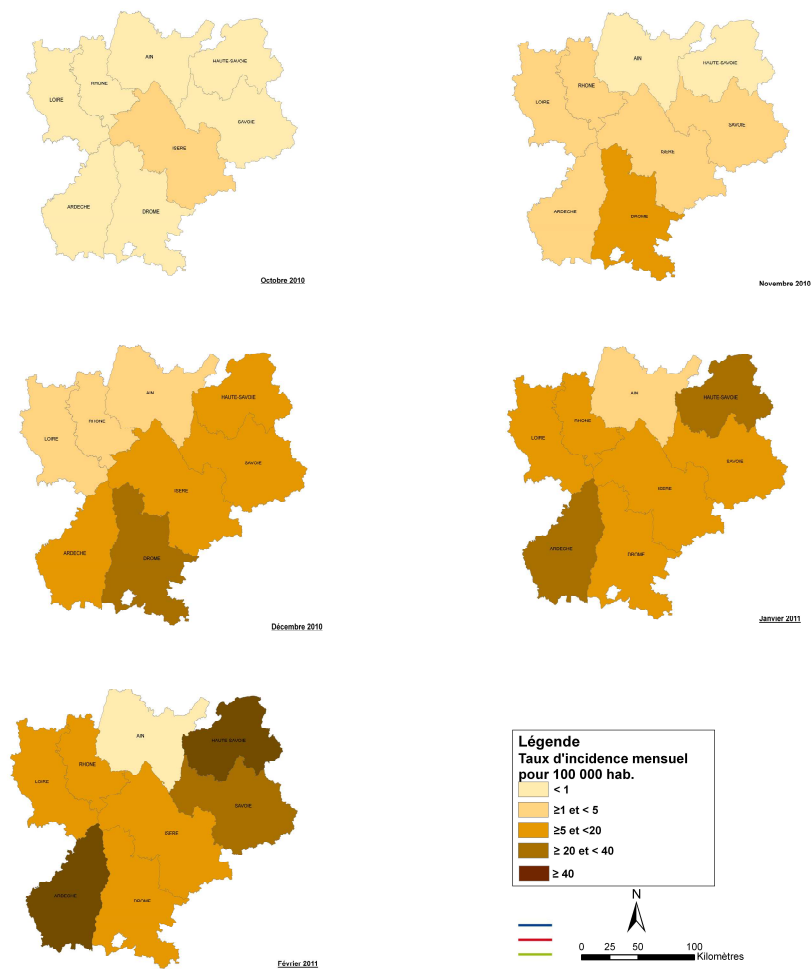
Près de la moitié des cas de rougeole déclarés en France au cours du mois de janvier 2011 vivent en région Rhône-Alpes. Pour mémoire, environ 1 400 cas ont été déclarés à l'Institut de Veille Sanitaire au cours du mois de janvier 2011 à l'échelle nationale.

Les résultats présentés dans ce point épidémiologique s'appuient sur les cas de rougeole enregistrés sur Orages et dont la date d'éruption est comprise entre le 1^{er} octobre 2010 et le 27 février 2011.

| Répartition des cas de rougeole par département (source : Orages) |

Taux d'incidence mensuel de rougeole par département en Rhône-Alpes, cas déclarés dont la date de survenue est comprise entre le 1^{er} octobre 2010 et le 27 février 2011 (données provisoires du 07/03/2011)

Le taux d'incidence est le nombre de cas survenus sur une période donnée, rapporté à la population.



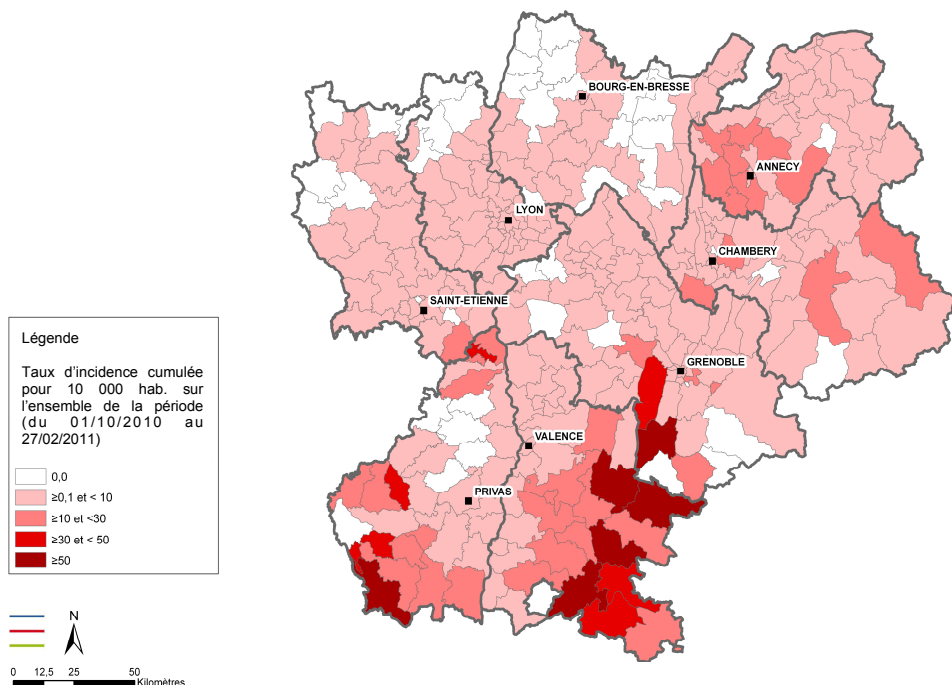
Réalisation : ARS Rhône-Alpes - DSPro Etudes et Stat/Sources : BDCARTO®, © IGN - Paris - 2009-CISE27-197

Tous les départements rhônalpins sont touchés par l'épidémie. Le taux d'incidence régional par mois passe de 0,6 / 100 000 habitants en octobre 2010 à 18 / 100 000 habitants en février 2011. L'épidémie n'est pas survenue en même temps dans l'ensemble des départements, touchant d'abord l'Isère et la Drôme à partir de novembre 2010, l'Ardèche et les deux Savoie à partir de décembre 2010, puis le Rhône et la Loire en janvier 2011. Le département de l'Ain semble moins touché malgré une augmentation de cas signalés en janvier et février 2011.

Pour l'ensemble de la période, le taux d'incidence régional est de 44 / 100 000 habitants. Les départements ayant les taux d'incidence les plus élevés sont l'Ardèche (112 / 100 000 habitants), la Drôme (89 / 100 000 habitants) et la Haute-Savoie (75 / 100 000 habitants).

| Répartition des cas de rougeole par canton (source : Orages) |

Taux d'incidence de rougeole par canton sur l'ensemble de la période, cas déclarés dont la date de survenue se situe entre le 1^{er} octobre 2010 et le 27 février 2011 (données provisoires du 07/03/2011)



Réalisation : ARS Rhône-Alpes - DSPro Etudes et Stat/Sources : BDCARTO®, © IGN - Paris - 2009-CISE27-197

L'analyse des données par canton met en évidence des zones particulièrement touchées notamment dans la moitié est de la Drôme et dans le sud de l'Ardèche et de l'Isère. Les cantons ayant les taux d'incidence les plus élevés (supérieurs à 50 / 10 000 habitants) sont les cantons des Vans en Ardèche, de Die, La Motte-Chalencon et Nyons dans la Drôme et de Monestier-de-Clermont en Isère.

Pour les cantons de Die et Nyons, une recherche active de cas a été réalisée, conjointement par l'ARS (médecins de la CRVGS des délégations territoriales) et la CIRE. Cette recherche active a été menée en novembre auprès des médecins généralistes et des établissements scolaires, dans le cadre d'une investigation de cas groupés en collège. Ceci a conduit à recenser des cas n'ayant pas fait l'objet d'une déclaration obligatoire, expliquant en partie les taux d'incidence élevés dans ces départements.

| Répartition des cas de rougeole par classe d'âge (source : Orages) |

Répartition par classe d'âge des cas de rougeole déclarés, dont la date de survenue se situe entre le 1^{er} octobre 2010 et le 27 février 2011 (données provisoires du 07/03/2011)

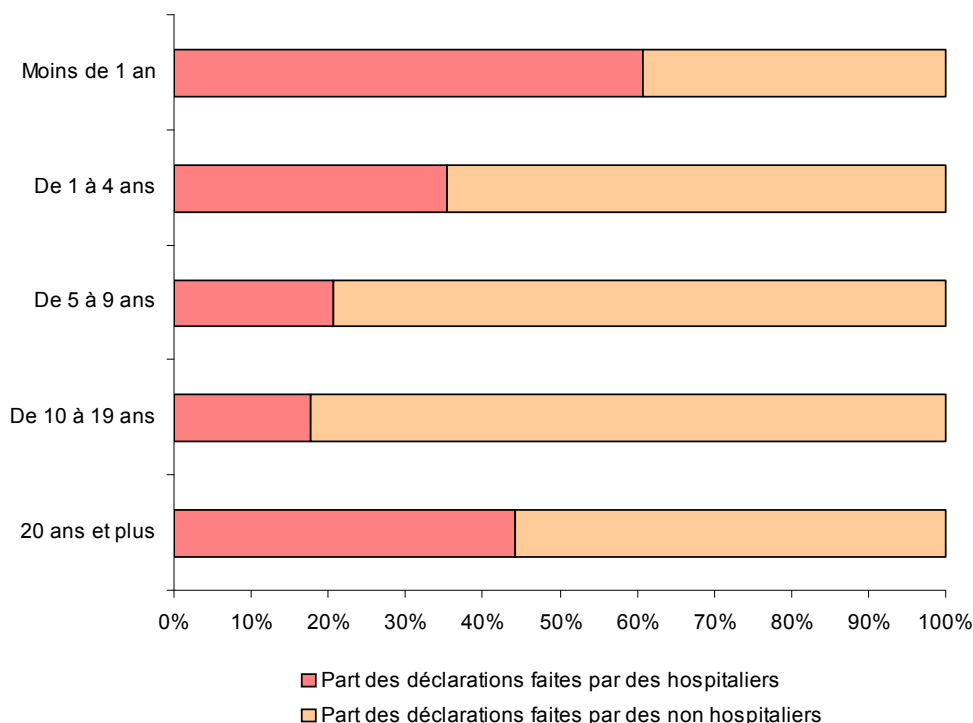
Classe d'âge	Nombre de cas	Répartition
Moins de 5 ans	423	16 %
De 5 à 9 ans	289	11 %
De 10 à 14 ans	565	21 %
De 15 à 19 ans	645	24 %
De 20 à 29 ans	529	19 %
30 ans et plus	255	9 %
Total	2 706	100 %

Parmi les 2 706 cas dont l'âge était connu, la proportion de cas âgés de plus de 19 ans est de 30 %.

La classe d'âge de 10 à 19 ans est la plus représentée (45 %), ceci étant le reflet de la circulation importante observée dans les établissements scolaires du secondaire.

Par ailleurs, parmi les 423 cas déclarés chez des enfants de moins de 5 ans, 138 étaient des enfants de moins de 1 an.

Répartition par type de déclarant selon les classes d'âge, cas de rougeole déclarés dont la date de survenue se situe entre le 1^{er} octobre 2010 et le 27 février 2011 (données provisoires du 07/03/2011)

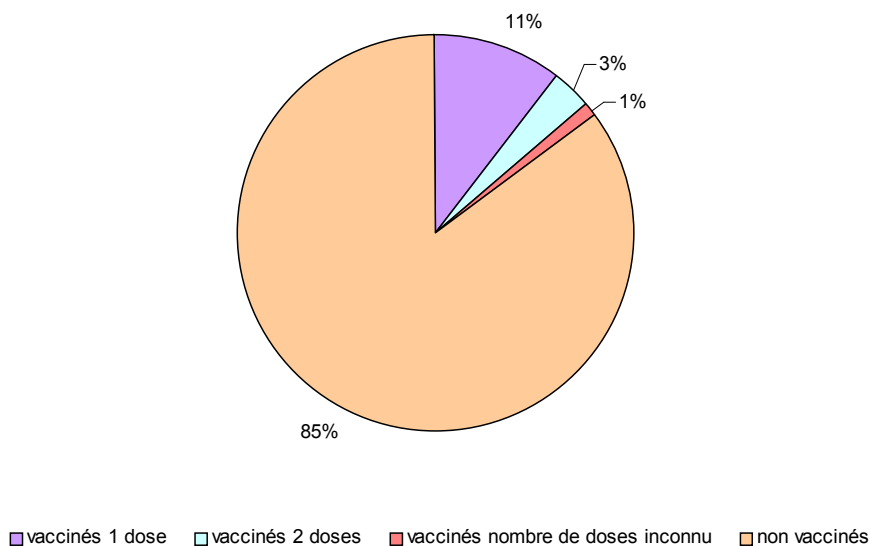


Sur les 2 662 cas pour lesquels le type de déclarant était renseigné, 808 (30 %) ont été déclarés par un praticien hospitalier (clinicien ou biologiste).

La part des cas déclarés par un praticien hospitalier est plus importante chez les moins de 1 an (61 %) et les 20 ans et plus (46 %), possible reflet d'un recours plus fréquent à l'hôpital pour les cas survenus dans ces tranches d'âge.

| Statut vaccinal des cas de rougeole (source : Orages) |

Répartition des cas de rougeole selon le statut vaccinal parmi les cas déclarés, dont la date de survenue se situe entre le 1^{er} octobre 2010 et le 27 février 2011 (données provisoires du 07/03/2011)



Le statut vaccinal était renseigné pour 2 364 cas soit 87 % des cas déclarés. Parmi ces cas, 2009 (85 %) n'étaient pas vaccinés, 252 (11 %) avaient reçu une dose, 75 (3 %) avaient reçu deux doses et 28 (1 %) étaient vaccinés mais le nombre de dose était inconnu.

| Conclusion |

L'épidémie de rougeole en Rhône-Alpes s'est intensifiée en fin d'année 2010 et notamment depuis le mois de novembre. A la date du 7 mars 2011, les données reçues ne montrent pas de tendance à la diminution du nombre de cas.

Tous les départements rhônalpins sont touchés, l'épidémie étant toutefois plus modérée dans le département de l'Ain. Le taux d'incidence, calculé sur l'ensemble de la période, des cas déclarés est particulièrement élevé dans certaines zones de la région (est de la Drôme et sud de l'Ardèche). Par ailleurs, une recherche active de cas dans le Diois et le Nyonsais a contribué aux taux d'incidence élevés constatés dans ces cantons sur l'ensemble de la période et à l'identification d'une partie de la population opposée à la vaccination.

La répartition par tranche d'âge montre que les adultes de 20 ans et plus représentent 30 % des cas déclarés, ce qui est préoccupant, les complications sévères étant plus fréquentes chez les adultes. Il est possible cependant que les cas survenant chez des adultes soient plus fréquemment déclarés que les cas survenant chez les enfants. La répartition des cas par type de déclarant montre que la part de cas déclarés par les hospitaliers est plus importante chez les plus de 19 ans et les moins de 1 an.

La couverture vaccinale insuffisante contribue à la propagation de l'épidémie. Des messages d'information sur l'épidémie et de recommandation de mise à jour des vaccinations ont été diffusés par l'ARS via les services de santé scolaire, universitaires, de PMI ou de médecine du travail. Des séances de vaccinations ont été proposées dans des crèches ou établissements scolaires ou universitaires sans rencontrer un grand succès.

Une analyse des données de l'assurance maladie montre que les remboursements de vaccins anti rougeoleux reste stable depuis le mois d'octobre, ne reflétant pas une augmentation du recours à la vaccination depuis le début de l'épidémie.

Enfin, les données enregistrées dans Orages ne permettent pas une analyse descriptive de l'ensemble des hospitalisations et des complications. Néanmoins, sur l'ensemble de la période, 4 cas de complications neurologiques (encéphalites) et un décès pour complications pulmonaires ont été rapportés à l'ARS concernant des adolescents et des adultes jeunes.

Directrice de la publication :

Dr Françoise WEBER,
directrice générale de l'InVS

Comité de rédaction :

Responsable de la Cire
Olivier Catelinois

Equipe de la Cire
Delphine Berquier
Odile Boutou-Kempf
Geneviève Denetière
Frédérique Derbal
Nathalie Encrenaz
Coralie Gasc
Constance Gay
Marielle Schmitt
Alexandra Thabuis

Diffusion :

CIRE Rhône-Alpes
129, rue Servient
69 418 LYON Cedex 03
Tel : 04 72 34 31 15
Fax : 04 78 60 88 67
Mail :
ars-rhonealpes-cire-alerte@ars.sante.fr